



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-137280>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **25-137280**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24871931200162

Ville : Limoges

Code postal : 87031

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 87

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=605101&orgAcronyme=PP295>

Identifiant interne de la consultation : 2025-M2340001-00

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Roxane Barraud

Adresse mail du contact : roxane.barraud@limoges-metropole.fr

Numéro de téléphone du contact : 0555457881

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature (DC1) Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles R.2143-6 et suivants du Code de la Commande Publique (DC1) Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, des mutilés de guerre et assimilés, mentionnée à l'article L.5212-1 à R. 5212-4 du code du travail (DC1) Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (DC2)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (DC2)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 26/01/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : EPCI de Limoges Métropole

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : La présente consultation concerne la totalité du parc d'ascenseurs, monte-charges et plateformes sur les sites de Limoges Métropole.

Code CPV principal - Descripteur principal : 50750000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la totalité du parc d'ascenseurs, monte-charges et plateformes sur les sites de Limoges Métropole.

Lieu principal d'exécution du marché : Limoges

Durée du marché (en mois) : 48

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Il n'est pas prévu de décomposition en lots. En effet, l'objet même du marché ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1-Prix des prestations 60% 2-Valeur technique 40% La négociation est engagée à l'issue d'une première analyse (Cf. critères de jugement des offres énoncés ci-avant) avec les trois premiers candidats du classement (sous réserve d'un nombre suffisant de candidats). Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/12/2025